

LA FERME DE CAGNOLLE

**RÉSULTATS D'EXPÉRIMENTATION
DU MODÈLE DE COMPTABILITÉ
SOCIO-ENVIRONNEMENTALE CARE**



**FERMES
D'AVENIR**

GroupesOS

EXERCICE 2021

LA COMPTABILITÉ SOCIO-ENVIRONNEMENTALE CARE

QUELS SONT LES PRINCIPES DU MODÈLE CARE ?



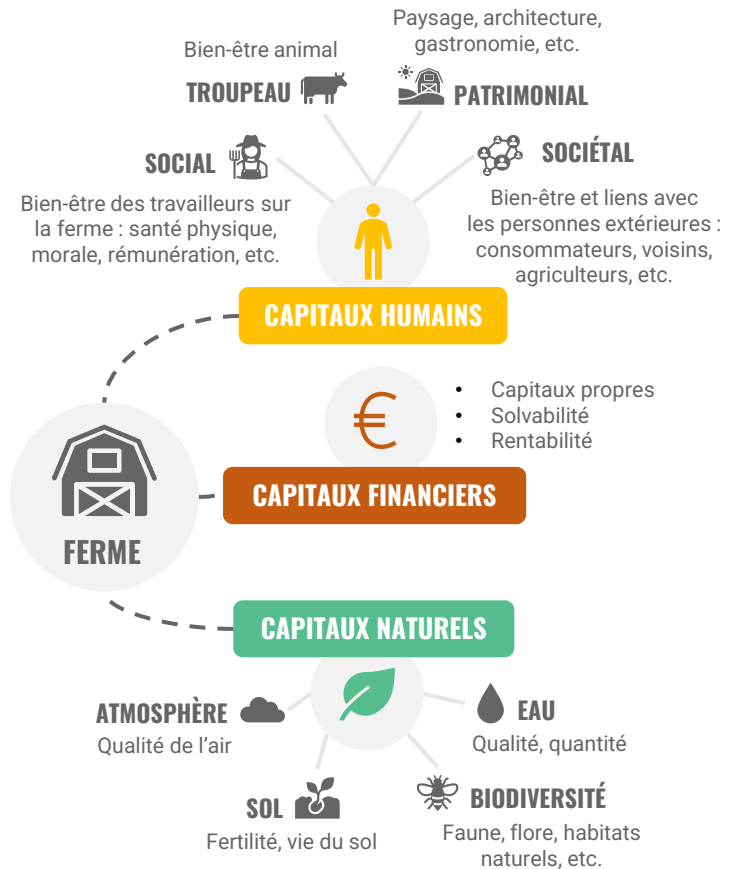
Prendre en compte ce qui compte vraiment pour préserver ce qui est capital !

La Comptabilité Socio-Environnementale CARE prend en compte 3 types de capitaux dans les bilans comptables des organisations :

- Les **capitaux financiers** (comme en comptabilité classique)
- Les **capitaux naturels (N)**
- Et les **capitaux humains (H)**

Chez Fermes d'Avenir, nous avons fait le choix d'expérimenter et d'appliquer sur des fermes le **modèle CARE** (Comprehensive Accounting in Respect of Ecology), développé par la [Chaire de Comptabilité Ecologique](#) et le [CERCES](#).

L'**objectif de CARE** est de pouvoir rendre compte des impacts de l'activité de l'entreprise sur son environnement naturel et social et de les traduire en coût monétaire pour les intégrer dans des documents comptables.



Les questions à se poser !

On invite les entreprises, dans notre cas les agriculteurs, à s'interroger dans un **premier temps sur ce que l'on doit préserver**.

Quels niveaux de préservation sont attendus par les scientifiques, les citoyens-consommateurs, par mes salariés et moi-même ?

Que cherche-t-on à préserver au-delà du capital financier ?

Comment définir les capitaux naturels et humains ?

Dans la comptabilité CARE on ne cherche pas à mettre en avant ce qui est fait de « bien » (comme c'est le cas dans les démarches RSE), mais on cherche plutôt à **constater, suivre et rendre compte objectivement** :

- **De l'état actuel** des capitaux naturels et humains (sont-ils dégradés ou non ? Sur quelle base scientifique / technique ?) et des liens qui peuvent exister entre les activités de la ferme et ces capitaux ;
- **De l'écart entre les actions** qu'il faudrait mettre en place pour régénérer ou maintenir le bon état de préservation de ces capitaux et celles qui sont réellement mises en place chaque année sur la ferme ?

QUELS SONT LES IMPACTS & UTILISATIONS RECHERCHÉS DE CARE ?

CARE n'est pas seulement une méthode de comptabilité "individuelle", elle se destine à être un outil multifonctions, notamment sur les territoires :

Outil de sensibilisation

La méthode CARE permet de sensibiliser :

- Les agriculteurs (et toute entreprise) : « **nos activités ont un impact sur la planète, il est important de le mesurer et d'en rendre compte** » ;
- Les consommateurs : le **juste prix de l'alimentation** doit inclure le coût complet de la production alimentaire, et donc les coûts des pratiques de préservation des capitaux N et H ;

- Les financeurs : les résultats d'une entreprise doivent être appréciés selon la **triple performance**, celle-ci doit préserver au-delà du capital financier ;
- Les pouvoirs publics : le **changement des modèles comptables est urgent**, et la **transition écologique a un coût** autant pour la mise en œuvre des pratiques par les entreprises que pour assurer la gouvernance de cette méthode comptable à grande échelle (coûts de suivi des indicateurs (audit), coûts liés au pilotage des actions sur les territoires, etc.).

Outil de transition écologique

Le modèle CARE permet de reconnaître le caractère capital des entités naturelles à préserver - selon les limites planétaires - et l'obligation de les préserver pour chaque partie prenante. C'est donc un préalable à l'engagement dans la transition de toute entité économique.

Outil de suivi & valorisation

CARE permet de suivre et valoriser des "bonnes pratiques" d'une ferme à travers des documents comptables officiels/diffusables, et inversement : permettre une meilleure visibilité de la triple performance des fermes (économique, sociale et environnementale), voire une plus juste revalorisation de la valeur de la ferme au moment de la cession/acquisition (dette N et H du cédant).

Outil de pilotage des capitaux N & H

CARE permet l'intégration de ces capitaux dans la stratégie de l'exploitation agricole, dans l'orientation des votes budgétaires pour les collectivités, etc.

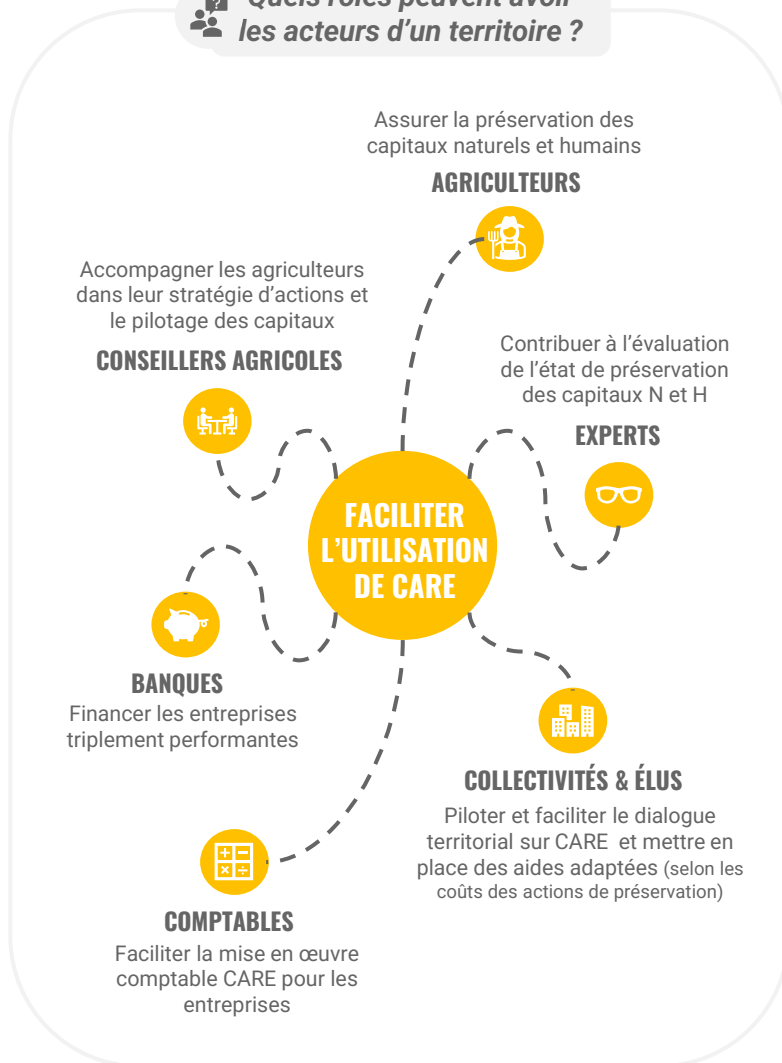
Outil d'influence

CARE permet de réfléchir au mode d'attribution des aides et subventions (politiques publiques agricoles), notamment environnementales, basés sur les résultats comptables CARE et le coût des pratiques agroécologiques réellement mises en place (ex : les Paiements pour Services Environnementaux).

Outil de dialogue

CARE permet de favoriser le dialogue entre les acteurs d'un territoire (ex : bassin versant) et de la société autour des biens communs : définir ce qui est capital, ce qui compte et comment le compter. Chaque acteur a son rôle à jouer pour accompagner nos territoires vers des pratiques agricoles plus durables : agriculteurs, élus, entreprises, associations locales, consommateurs, scientifiques et experts, conseillers, comptables, banques, etc. Le choix des capitaux à préserver et de leur niveau de préservation est un **enjeu démocratique** !

Quels rôles peuvent avoir les acteurs d'un territoire ?



COMMENT FONCTIONNE L'APPROCHE COMPTABLE CARE ?

En comptabilité, le capital financier est au passif du bilan, il correspond à toutes les sommes apportées dans l'entreprise par les propriétaires, associés, financeurs. Ce capital représente la dette financière que l'entreprise doit à ses prêteurs d'argent. Dans la même logique, les capitaux N et H sont mis **au passif du bilan et non à l'actif**. Ils sont ainsi considérés comptablement comme une **dette que l'entreprise doit rembourser envers la nature et les personnes** avec qui elle interagit, et donc **un capital naturel et un capital humain**, à préserver chacun dans leur globalité. Ces capitaux N et H correspondent à la **somme des coûts des actions de préservation** qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre pour préserver les ressources.

L'application de CARE consiste à définir les capitaux naturels et humains à préserver, définir leur niveau souhaitable de préservation puis, à l'échelle de la ferme, définir des coûts de préservation de ces capitaux et les intégrer comptablement :

- **Quelles seraient les actions qu'il faudrait mettre en œuvre pour préserver ou régénérer le capital ?** (La somme des coûts de ces pratiques est appelée « dette environnementale et sociale »)
- **Quelles sont les actions effectivement mises en place par la ferme ?** (La somme de leurs coûts est appelée « remboursement de la dette »)

En finalité, l'objectif pour une ferme est de piloter la démarche d'amélioration socio-environnementale, c'est-à-dire de suivre l'évolution de ses capitaux N et H année après année.

A noter : la valeur monétaire du capital évolue si on change de pratiques de préservation à mettre en place. Il est nécessaire d'assurer un suivi année après année de l'évolution et de l'évaluation des capitaux, afin notamment de constater l'effet des pratiques sur ces capitaux.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION DES CAPITAUX À ATTEINDRE

Définis selon :

- Les **exigences scientifiques**
- Les **besoins et réalités** des parties prenantes (agriculteur, salariés, consommateurs, etc.)
(ex : min de haies/ha, salaire décent, taux min de MO dans les sols, etc.)

DETTE SOCIALE & ENVIRONNEMENTALE

« **Ce que je devrais faire** »
= Ensemble des coûts d'actions de préservation qu'il faudrait mettre en place dans l'année N



BUDGET PRÉVISIONNEL
(ou budget de préservation)

DIFFÉRENCE NÉGATIVE SUR LE BILAN COMPTABLE

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

« **Ce que je fais réellement** »
= Ensemble des coûts des pratiques réellement mises en place en année N



BUDGET RÉALISÉ

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE CARE ?

La méthode CARE, déclinée en 5 étapes, selon la méthodologie de Fermes d'Avenir

La version 2 de la méthodologie officielle de CARE est présentée selon 8 étapes sur le site du [CERCES](#). Nous nous inspirons de cette méthodologie pour en proposer une interprétation adaptée aux pratiques agricoles.

Définir et identifier les capitaux naturels et humains impactés par l'activité de la ferme et donc à préserver


1

A l'étape 1, on cherche à identifier et définir quels sont les capitaux potentiellement impactés par l'activité de la ferme. On se pose donc les questions avec l'agriculteur-riche : Qu'est-ce qui est capital et donc important de préserver autour de nous ? Sur quoi mon activité agricole a-t-elle un impact ? Que cherche-t-on à préserver au-delà du capital financier ? Le sol ? L'eau ? Comment définir précisément le sol ?

Définir les niveaux de préservation de ces capitaux à l'aide d'indicateurs d'état ou de moyen

2

A l'étape 2, on utilise des **indicateurs** (ou traducteurs) pour apprécier le **niveau de préservation des capitaux** sur la ferme par rapport à l'état de préservation souhaité. Par exemple : le taux de MO dans le sol, le linéaire de haies, le bilan carbone, un questionnaire satisfaction consommateur, le niveau de rémunération, etc.

 Application de l'outil de diagnostic agricole **IDEAv4**

Nous avons choisi une 1^{ère} approche de CARE avec la **méthode IDEAv4** (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles), outil d'évaluation et d'analyse de la durabilité des exploitations agricoles basé sur 53 indicateurs répartis dans 3 grandes dimensions (durabilité agroécologique, durabilité socio-territoriale et durabilité économique).

Cet outil est un soutien pour l'étape 2 (il permet d'identifier l'état de certains traducteurs) et amorce les étapes 3 & 4 (il propose des voies d'amélioration sur la ferme selon un référentiel validé par un comité scientifique).

Définir les pratiques ou actions de préservation des capitaux qu'il faudrait mettre en place. Traduire ces pratiques en **coûts** à générer.

3

A l'étape 3, pour passer d'une évaluation technique/biophysique d'un état de préservation des capitaux à une traduction monétaire et comptable, on établit que les **capitaux (ou la dette) correspondent à la somme des coûts des pratiques/actions qu'il faudrait mettre en œuvre pour régénérer ou préserver les capitaux**.

Exemples de pratiques de préservation :

- (capital sol) Faire un apport de fumier pour régénérer ou maintenir un bon taux de MO dans le sol
- (capital biodiversité) Planter des bandes fleuries pour régénérer ou maintenir la biodiversité aérienne
- (capital humain) Rémunérer décentement pour maintenir une bonne motivation des travailleurs

Les « **coûts de préservation** » peuvent être d'ordre matériel, temporel (main d'œuvre : €/h ou €/j), de service (prestations), par exemple :

- Un apport de MO : coût matière + coût fonctionnement tracteur/épandeur + temps h/j d'épandage
- Une rémunération décente des travailleurs : rémunération + charges salariales/patronales

 **BUDGET PRÉVISIONNEL**

Vérifier et **suivre la mise en œuvre réelle des pratiques de préservation**. Traduire ces pratiques en **coûts** générés.

4

A l'étape 4, on comptabilise les actions de préservation effectivement réalisées dans l'année par la ferme comme un **remboursement de la dette N et H**.

- **Si les actions de préservation ne sont pas mises en place** entièrement, la ferme conserve une dette vis-à-vis du capital N et H, la différence entre budget prévisionnel et budget réalisé vient se soustraire au résultat comptable classique. La non-préservation des capitaux N et H vient dégrader le résultat comptable.
- **Si les actions sont mises en place** comme ce qui était prévu dans le budget de préservation, alors : « Dette annuelle – Remboursement de dette annuelle = 0 », alors le résultat comptable classique (financier) est inchangé.

 **BUDGET RÉALISÉ**

Intégration comptable : établir les comptes annuels intégrés sous CARE

5

A l'étape 5, les budgets prévisionnels et réalisés sont intégrés à la balance comptable de l'année écoulée pour obtenir le compte de résultat et le bilan intégrés sous CARE.



LA FERME DE CAGNOLLE

MARAÎCHAGE & ARBO | 10,9 HA | 2,5 ETP | NOUVELLE-AQUITAINE

Date des données : 2021

Agriculteurs :
Benoît Le Baube

Équipe :
1 associé (1 ETP)
1 salariée (1 ETP)
Stagiaires (0,5 ETP)

Adresse :
Lieu dit Cagnolle
24 170 Pays-de-Beelvès

Structure Juridique :
Individuel

HISTORIQUE

Installation et évolutions 2007-2021

2007 : Acquisition de la ferme, auto-construction et expérimentations de maraichage sur sol vivant

Développement des activités d'agrotourisme (gîte à la ferme)

Perfectionnement des pratiques en MSV

2017 : Lancement de la chaîne YouTube « La Ferme de Cagnolle » pour partager son expérience de maraichage MSV

2020 : Lancement des formations autour de l'agroécologie et du maraichage MSV

2021 : Arrêt des activités agrotouristiques

2021 : Lancement de l'atelier de production et multiplication de semences AB reproductibles

2021 : Construction d'un atelier de transformation (légumes, PPAM, conserves, etc.)

Projets en cours et à venir

Développement des gammes de produits transformés

Développement de l'activité de production de semences AB

Développement de la production de chanvre

APPROCHE GÉNÉRALE DE LA FERME

Label(s) :
Agriculture Biologique

Points clefs du modèle :
MSV – Verger
Maraîcher -
Transformation

Objectifs des agriculteurs : Depuis sa création, la Ferme de Cagnolle se donne pour objectif de promouvoir une nouvelle forme d'agriculture, celle du vivant, tout en maintenant une performance économique permettant d'assurer l'embauche de salariés et stagiaires.

Types d'actions : La Ferme de Cagnolle s'inscrit dans un système en Maraichage sur Sols Vivants depuis 16 ans. Ses principales actions sont des apports annuels importants en matières organique, la limitation du travail du sol et la diversification des productions. Le système de verger-maraîcher assure une forte biodiversité sur la ferme ainsi qu'un cadre de travail et vie agréable. La diversification des ateliers (formations, transformation, production de semences) permet d'assurer la résilience de la ferme.

CONTEXTE TERRITORIAL

Type de sol : Argileux

pH : 7,5

T° moyenne max * :
19,6°C

T° moyenne min * :
7,7°C

* Données moyennes de
2016 à 2021 sur
infoclimat.fr

Contexte agricole, démographique et pédoclimatique :

La Ferme de Cagnolle est située au cœur du Périgord Noir entre Bergerac (50km) et Rocamadour (70km), zone rurale et propice à la polyculture dotée de productions agricoles très diversifiées : maïs, cultures fruitières et légumières, noyers, châtaignes, volailles, moutons, bovins viande et bovins lait, veaux de boucherie, cèpes, pisciculture et vignes.

La forêt occupe également une place importante et l'attractivité touristique a permis de développer le tourisme à la ferme et la vente directe.

Pluviométrie annuelle moyenne * : 734,2 mm

Surfaces d'Intérêt Ecologique : 4500 m linéaires de haies basses, 300 m linéaires d'arbres denses, 40 m d'arbres isolés, 100 m² de mares, 300 m linéaires de ripisylve, 150 m de muret, 6,7 ha d'agroforesterie, 2,5 ha de prairies permanentes

PRODUCTIONS & COMMERCIALISATION

Maraichage	Surface : 1.7 ha dont 1200 m ² sous serres Espèces et variétés : <ul style="list-style-type: none">Plus de 30 espèces et 50 variétés maraichères
Arboriculture	Surface 13ha Espèces et variétés : <ul style="list-style-type: none">Plus de 200 arbres fruitiers : pommes, poires, prunes, noixPetits fruits : raisin de table, kiwai
Production de semences AB	Une dizaine de contrat plante potagère

Vente directe, vente en ligne, semencier

NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

Bâtiments :

- Pépinière : dôme géodésique auto-construit
- Salle de formation : ancienne grange rénovée
- Laboratoire de transformation (50m²)

Matériel : tracteur 70ch, broyeur à marteau

Irrigation :

Construction en 2021 d'un bassin de récupération d'eaux de ruissellement pour assurer l'irrigation des serres (avant cela, système branché uniquement sur l'eau du réseau)

Goutte-à-goutte et aspersion sous serre. Plein champ sous bâches et toiles pour limiter l'évaporation.

DOCUMENTS COMPTABLES CARE

Lors de l'étape 5, nous réalisons l'intégration dans CARE afin de fournir les **résultats comptables intégrés** (c'est-à-dire prenant en compte les capitaux naturels et humains dans la comptabilité). Les éléments ci-dessous présentent ces résultats.

Compte de Résultat CARE 2021

Le **compte résultat** est un document comptable **obligatoire**. Il recense les produits et les charges générés par l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice comptable écoulé. Il met en avant son résultat net, et permet d'appréhender l'excédent (bénéfices) ou les manquements (pertes) au niveau des ressources.

Dans les charges, les **amortissements** (ou dotation aux amortissements) reprennent les **coûts totaux annuels des capitaux** (pour rappel le coût annuel des actions qu'il faudrait mettre en place). On peut faire un parallèle avec les dotations aux amortissements pour des emprunts bancaires qu'on retrouve dans les charges en comptabilité classique.

Dans les produits, le **renouvellement des capitaux** correspond au remboursement de la dette (pour rappel, c'est la somme des coûts des actions ou pratiques réellement mises en place par la ferme en 2021).

La colonne de droite permet la comparaison entre le compte de résultat de la méthode classique avec celui de la **méthode CARE**, sur l'exercice comptable 2021.

Avec les deux méthodes, on constate un résultat négatif pour l'entreprise. Cela s'explique par une année 2021 plus difficile à la Ferme de Cagnolle, notamment liée à une baisse de consommation sur les marchés (effet post-covid) d'où la réflexion de la ferme d'entamer des activités de diversification (transformation, production de semences, etc.)

Le **résultat CARE** présente un **déficit** plus important que le résultat classique car même si la ferme a globalement entrepris les pratiques favorables à la préservation des capitaux, l'ensemble des coûts qui auraient d'être mis en œuvre ne l'ont pas été totalement. Ces écarts seront détaillés dans la suite du document.

	Méthode CARE	Méthode comptable classique
Produits d'exploitation	67 334,3	37 539,6
Chiffre d'affaires (ventes)	34 871,3	34 871,3
Production autoconsommée	320,0	320,0
Subventions et autres revenus	2 348,4	2 348,4
Renouvellement des capitaux naturels et humains	29 794,7	
<i>Naturels</i>	10 760	
<i>Humains</i>	19 035	
Charges d'exploitation	87 485,2	53 765,2
Approvisionnements (intrants)	14 467,5	14 467,5
Autres approvisionnements	14 185,7	14 185,7
Fermage, foncier	0,0	0,0
Impôts et taxes	1 095,0	1 095,0
Charges de personnel	12 307,6	12 307,6
Dotation aux amortissements /capitaux	65 760	7 608,6
<i>Financiers</i>	11 709,4	11 709,4
<i>Naturels</i>	11 709	
<i>Humains</i>	22 011	
Résultat d'exploitation	-20 151,1	-16 225,5
Produits et charges financiers	-523,0	-523,0
Produits et charges exceptionnels	187,1	187,1
Impôt sur les bénéfices	0,0	0,0
Résultat comptable	-20 487,1	-16 561,5

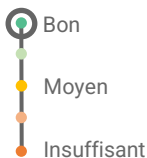
Bilan CARE 2021

Le **bilan** est aussi un document comptable **obligatoire**. C'est un document de synthèse, qui présente le patrimoine de l'entreprise à l'instant T. Il comprend deux parties : l'actif et le passif. L'**actif** représente **ce que l'entreprise possède**. Le **passif** regroupe **les ressources dont dispose l'entreprise** qui lui permettent de se constituer un actif, autrement dit **ce que l'entreprise doit**.

ACTIF	Brut	Amortissement s et provisions (à déduire)	Net	PASSIF	Brut	Remboursement	Net
Actifs financiers	377 293	102 017	275 276	Capitaux financiers	291 837		291 837
Immobilisation	350 481	102 017	248 464	Capitaux propres	295 396	0	295 396
Actif circulant	10 787	0	10 787	Provisions pour risques et charges	0	0	0
Trésorerie	15 738	0	15 738	Dettes	-3 559	0	-3 559
Autres actifs	287	0	287	Autres	0	0	0
Actifs naturels	23 418	11 709	11 709	Capitaux naturels	23 418	10 760	12 658
Actif sol	7 977	3 989	3 989	Capital sol	7 977	3 760	4 218
Actif biodiversité	8 580	4 290	4 290	Capital biodiversité	8 580	3 927	4 653
Actif eau	6 861	3 431	3 431	Capital eau	6 861	3 073	3 788
Actif atmosphère	0	0	0	Capital atmosphère	0	0	0
Actifs humains	44 023	22 011	22 011	Capitaux humains	44 023	19 035	24 988
Actif patrimonial	8 715	4 357	4 357	Capital patrimonial	8 715	2 797	5 918
Actif social	32 102	16 051	16 051	Capital social	32 102	15 704	16 398
Actif sociétal	3 206	1 603	1 603	Capital sociétal	3 206	534	2 672
				Résultat CARE			-20 487
Total Actifs	444 734	135 738	308 996	Total Passifs	347 505	29 795	308 996



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE SOL EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

INDICATEURS D'ÉTAT

Taux de Matière Organique 8,8%*	< 2%	2-3%	> 3%
Rapport MO/Argiles 30,24%*	Mauvais < 12%	Faible 12-17 %	Bon 17-24% Très bon > 24%
Rapport C/N 11,8*	Trop disponible < 8%	Équilibré 8-12 %	Trop stable >12%
Résultats Test VESS (note moyenne 1,5)*	Faible Sq 4-5	Moyen Sq 3	Bon Sq 1-2
CEC 24,5 cmol/kg*	Faible < 9	Moyenne 9-15	Elevée 15-25 Très élevée > 25

Quantité & diversité microbiologique** **Données d'analyses de sol 2020.*
Équilibre de la MO (% MO liée / MO stable)** ***Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.*

INDICATEURS DE MOYENS

Intensité de travail du sol**	<i>**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.</i>		
Diversité cultivée + de 6 familles cultivées	Faible < 5	Moyenne 5 à 8	Forte > 6
Durée de la rotation**	<i>**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.</i>		
IFT = 0	0		
Taux de Couverture du sol à l'échelle de la rotation**	<i>**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.</i>		

Les indicateurs disponibles témoignent d'un **niveau élevé de préservation du sol**, même si certains indicateurs manquent pour pouvoir apprécier l'état du sol dans sa globalité, comme par exemple les mesures liées à la vie du sol (activité bactérienne, population de vers de terre et autre macro ou mésofaune).

La comparaison d'analyses entre 2007 et 2020 démontre une évolution positive des taux de MO et du rapport MO/Argiles. Aux vues des pratiques agroécologiques appliquées ces dernières années, ces données sont probablement encore meilleures en 2021. En conclusion, depuis sa création, la Ferme de Cagnolle **régénère le sol**. Lors de l'installation le sol moyen et au bout de plusieurs années bien au-delà.

Nous considérons par conséquent que **l'objectif** de la Ferme de Cagnolle est à présent de **maintenir ces taux et résultats d'indicateurs de préservation** (stratégie de maintien et non plus de régénération).

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Apport de Matière Organique Achat et épandage de 200t de matières sèches/an sur l'ensemble de la SAU : 20 camions de 10t MS à 100€/camion (MO + livraison) + 30h de tracteur (épandage) + 20 j de travail par 1 paysan soit 3 491 €/an.	3 491 €/an	0 €
	Engrais verts azotés <i>Les semis d'engrais verts azotés visent à diminuer l'apport de MO d'azote extérieure et à réduire l'utilisation de bâches plastiques et toiles tissées pour la couverture du sol.</i> Semis d'engrais verts sur 1-2ha par an : 100€ de semences (200 kg) + 1 j de travail (semi et gestion) pour 1 paysan soit 269 €/an.	269 €/an	0 €
	Entretien des prairies 2 fauchages par an de 3ha de prairies soit 0,5j en juin et 0,5j en septembre de temps de tracteur et de 1 paysan soit 229 €/an.	229 €/an	0 €
	Entretien des haies <i>Habitat naturel, effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne, stockage carbone.</i> Tous les ans, 30j de taille avec tronçonneuse et taille-haie électrique à 2€/h avec 1 paysan, soit 2992 €/an.		Actions déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.
	Agroforesterie <i>Habitat naturel, effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne, stockage carbone.</i> 10 jours de maintien (remplacement arbre, entretien, etc.) par an par 1 paysan soit 891 €/an.		Actions déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)
 Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée)
 Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h

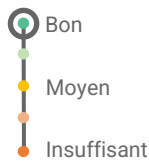
Budget prévisionnel **3 989 €** Budget réalisé **3 760 €** Écart annuel total **229 €**

La dette (ou le capital sol) de la Ferme de Cagnolle s'élève à **3 989 €**. Avec un niveau de **remboursement de 3 760 € en 2021**, on peut ainsi considérer que **la Ferme de Cagnolle rembourse quasiment intégralement sa dette envers le sol** cette année-là, et contribue donc fortement à sa préservation.

CAPITAL BIODIVERSITÉ



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE BIODIVERSITÉ EN 2021



363 € d'écart total
3 927 € de remboursement de la dette en 2021

4 290 € de dette en 2021

INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

INDICATEURS D'ÉTAT

% des SIE/SAU 105%	Faible < 5%	Moyenne 5 à 10%	Forte > 10%
Diversité des SIE* 8 types (haies, arbres, lisières de forêt, mares, ripisylve, muret, agroforesterie intraparcélaire, PP)	Faible < 3	Moyenne 3 à 7	Forte > 7
Connectivité des SIE* (20-30m de distance entre SIE) 100% SIE à moins de 20m	**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.		
Continuité de la ressource alimentaire**	**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.		

*SIE = Surfaces d'Intérêt Ecologique

INDICATEURS DE MOYENS

Entretien des haies**	**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.		
Diversité cultivée + 6 familles botaniques cultivées	Faible 4 ou < familles	Moyenne 5 à 8 familles	Forte > 6 familles
IFT = 0	0		
Période et fréquence de fauche**	**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.		
Gestion des autres SIE**	**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.		
% prairies diversifiées**	**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.		

Les indicateurs disponibles témoignent d'un **niveau élevé de préservation de la biodiversité**, même si certains indicateurs manquent pour pouvoir apprécier l'état de la biodiversité dans sa globalité, comme par exemple les mesures liées aux populations (oiseaux, chauve-souris, insectes, etc.).

Nous considérons par conséquent que **l'objectif** de la Ferme de Cagnolle est de **maintenir ces taux et résultats d'indicateurs de préservation**, et de mettre en œuvre les actions nécessaires, notamment des actions d'entretien.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Entretien des haies Habitat naturel, effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne, stockage carbone. Tous les ans, 30j de taille avec tronçonneuse et taille-haie électrique à 2€/h avec 1 paysan, soit 2992 €/an.	2992 €/an 0 € 2992 €	
	Entretien des zones humides (SIE) 3 jours de taille de ronciers à la tronçonneuse à 4€/h par 1 paysan soit 363 €/an.	363 €/an 363 € 0 €	Non réalisés par manque de temps.
	Agroforesterie Habitat naturel, effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne, stockage carbone. 10 jours de maintien (remplacement arbre, entretien, etc.) par an par 1 paysan soit 891 €/an.	891 €/an 0 € 891 €	
	Entretien des nichoirs et des abreuvoirs 0,5j par an par 1 paysan pour l'entretien, soit 45 €/an.	45 €/an 0 € 45 €	
	Apport de Matière Organique Achat et épandage de 200t de matières sèches/an sur l'ensemble de la SAU : 20 camions de 10t MS à 100€/camion (MO + livraison) + 30h de tracteur (épandage) + 20 j de travail par 1 paysan soit 3 491 €/an.	Actions déjà comptabilisée dans le Capital Sol	

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)
Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée)
Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h

Budget prévisionnel
4 290 €

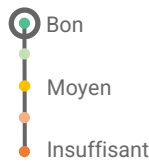
Budget réalisé
3 927 €

Écart annuel total
363 €

La dette (ou le capital biodiversité) de la Ferme de Cagnolle s'élève à **4 290 €**. Avec un niveau de **remboursement de 3 927 €** en 2021, on peut ainsi considérer que **la Ferme de Cagnolle rembourse presque intégralement sa dette envers la biodiversité** cette année-là, et contribue donc fortement à sa préservation.

CAPITAL ATMOSPHÈRE

ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE ATMOSPHÈRE EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

INDICATEURS D'ÉTAT

Le Capital Atmosphère, autrement appelé Air ou Climat est un capital sur lequel nous disposons de peu d'outils d'appréciation de l'état de préservation. Ce sont essentiellement des indicateurs de moyens qui nous donnent une idée de la consommation d'énergie et des émissions/stockages de GES sur la ferme.

INDICATEURS DE MOYENS

Bilan de GES
= 2,05 t eq CO2/an*

> 500	250-500	0-250	Stockage net < 0
-------	---------	-------	------------------

Nb de passages d'engins émetteurs de particules sur culture principale **

**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.

Consommation nette en énergie **

**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.

IFT = 0

0

Bilan GES / ha**

**Indicateur non renseigné dans le cadre de l'étude.

*Données du Diagnostic IDEAv4 2021.

La Ferme de Cagnolle présente un bilan GES positif faible, la ferme stocke presque autant de carbone qu'elle n'en émet. Ce simple résultat laisse à penser que la dette de la ferme sera faible car peu de pratiques supplémentaires seront à mettre en place. A noter que la maison d'habitation et le logement des stagiaires et salariés sont présents sur la ferme. La consommation nette en énergie comprend donc la consommation à titre privé.

Nous considérons par conséquent que l'objectif de la Ferme de Cagnolle est de maintenir ces taux et résultats d'indicateurs de préservation, et de mettre en œuvre les actions nécessaires.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Installation et entretien de cultures pérennes pour stockage du C 4500 m linéaires de haies basses, 300 m linéaires d'arbres denses, 40 m d'arbres isolés, 100 m ² de mares, 300 m linéaires de ripisylve, 150 m de muret, 6,7 ha d'agroforesterie, 2,5 ha de prairies permanentes	Action déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité	

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)

Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée)

Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h

Budget prévisionnel
0 €

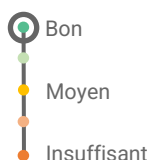
Budget réalisé
0 €

Écart annuel total
0 €

La dette (ou le capital atmosphère) à long terme de la ferme de Cagnolle n'a pas pu être calculée du fait que les actions de préservation ont déjà été comptabilisées dans d'autres capitaux. Avec la mise en place d'un projet agroforestier, on peut ainsi considérer que la ferme de Cagnolle va tendre à rembourser complètement sa dette envers l'atmosphère d'ici quelques années.

CAPITAL EAU

ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE EAU EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où en est l'état de préservation du capital.

INDICATEURS D'ÉTAT

Nous disposons de peu d'outils d'appréciation de l'état de préservation du Capital Eau, notamment sur la question de la qualité. Des données sur la qualité de l'eau existent et sont disponibles au niveau des syndicats de bassin versant généralement mais sont collectées souvent à échelle du territoire et non pas à échelle de la ferme. Il est difficile de pouvoir mesurer précisément l'impact des pratiques sur la qualité de l'eau (ex : niveaux de pollutions).

Ce sont essentiellement des indicateurs de moyens qui nous donnent une idée de la consommation en eau et de la qualité de l'eau en sortie de la ferme.

Les indicateurs disponibles témoignent d'un **bon niveau de préservation de la ressource en eau**, même si certains indicateurs manquent pour pouvoir apprécier l'état de l'eau dans sa globalité, comme par exemple les mesures liées à la pollution (produits chimiques, métaux lourds, nitrates, etc.).

La Ferme de Cagnolle est en AB et n'utilise pas de traitements homologués à base de métaux lourds comme le cuivre. Nous pouvons statuer qu'il n'y a pas de risque de pollution chimique ou aux métaux lourds.

Nous considérons par conséquent que l'**objectif** de Cagnolle est de **maintenir ces taux et résultats d'indicateurs de préservation**, et de mettre en œuvre les actions nécessaires. La consommation en eau est déjà très faible pour du maraichage. L'idée n'est pas de chercher à réduire le volume mais à augmenter l'efficacité de son utilisation.

INDICATEURS DE MOYENS

Quantité d'eau (m3)

200 m3/an

< 1000 m3 /an/ha

IFT = 0

0

Taux de couverture du sol à l'échelle de la rotation**

**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.

Gestion des effluents d'élevage**

Capacité des SIE à limiter le risque érosif et de pollution**

Travail du sol et risque érosif

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Dispositif de récupération d'eau de pluie Investissement dans un bassin (20k€) avec 10j d'installation paysan et pose de grille et piquet tout autour (500€) en 4j de temps paysan soit 2 984 €/an.	2984 €/an [0 € - 2 984 €]	
	Phytoépuration 1j d'entretien par an par 1 paysan soit 89 €/an.	89 €/an [0 € - 89 €]	
	Irrigation localisée et économie Système de goutte-à-goutte sur la partir verger en majorité pour 2023 (5000€ sur 10 ans), soit 357 €/an.	357 €/an [0 € - 357 €]	Investissement reporté par les agriculteurs en 2023.
	Apport de Matière Organique Achat et épandage de 200t de matières sèches/an sur l'ensemble de la SAU : 20 camions de 10t MS à 100€/camion (MO + livraison) + 30h de tracteur (épandage) + 20 j de travail par 1 paysan soit 3 491 €/an.		Actions déjà comptabilisée dans le Capital Sol
	Entretien des haies Habitat naturel, effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne, stockage carbone. Tous les ans, 30j de taille avec tronçonneuse et taille-haie électrique à 2€/h avec 1 paysan, soit 2992 €/an.		Actions déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.
	Agroforesterie Habitat naturel, effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne, stockage carbone. 10 jours de maintien (remplacement arbre, entretien, etc.) par an par 1 paysan soit 891 €/an.		Actions déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)

Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée)

Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h

Budget prévisionnel
3 431 €

Budget réalisé
3 073 €

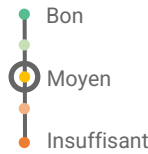
Écart annuel total
357 €

La dette (ou le capital eau) à long terme de la Ferme de Cagnolle s'élève à **22 500 €**. Certains coûts de préservation s'étalent sur plusieurs années (ex : amortissement bassin), c'est pourquoi la **dette annualisée est de 1 189 €**. De nombreuses pratiques de préservation ont déjà été comptabilisées dans d'autres capitaux et ne sont donc pas comptées ici (haies, bâche, désherbage manuel). On ne peut compter la même dépense 2 fois en comptabilité. Nous aurions pu aussi diviser les coûts des pratiques et les répartir sur tous les capitaux impactés par celles-ci. C'est un choix méthodologique que nous avons fait de compter les pratiques intégralement et uniquement dans le capital le plus impacté par celles-ci. C'est également une raison pour laquelle le montant de la dette envers l'eau est faible. Avec un niveau de remboursement de 3 073 € en 2021, on peut ainsi considérer que **la Ferme de Cagnolle rembourse quasiment intégralement sa dette envers l'eau** cette année-là, et contribue donc fortement à sa préservation.

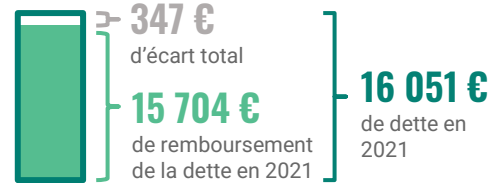
CAPITAL SOCIAL



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE SOCIALE EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Cette partie cherche à définir où est l'état de préservation du capital.

Niveau de satisfaction de la qualité de vie *: 4



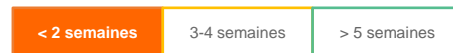
Nb de semaines surchargées /an *: 25



Niveau de satisfaction et plaisir au travail *: 3



Nb de jours de congés/an :



Niveau de pénibilité *: -3



Niveau de rémunération** :

**Indicateurs non renseignés dans le cadre de l'étude.

* Données du Diagnostic IDEAv4 2021.

Les indicateurs disponibles témoignent d'un **niveau moyen de préservation du capital social**, autrement dit du bien-être au travail. Cela est dû principalement à la surcharge de travail et à la rémunération insuffisante des agriculteurs associés. Seul l'avis de ces derniers a été pris en compte, faute de temps pour consulter tous les travailleurs sur la ferme. Parmi ces indicateurs, certains se basent sur les aspirations et les besoins personnels des agriculteurs, et non sur des références extérieures car trop subjectives (ex : nombre de jours de congés souhaités ou rémunération souhaitée).

D'autres indicateurs, notamment sur des questions liées à la médecine du travail devraient exister mais n'ont pas été identifiés dans notre méthodologie.

Nous considérons par conséquent que **l'objectif** de la Ferme de Cagnolle est de mettre en place des actions permettant **d'améliorer ces résultats d'indicateurs de préservation**.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

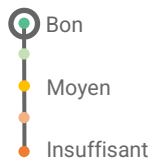
Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART	
	Organisation et bonne entente dans l'équipe 2h/semaine de rangement et d'organisation du travail par 1 paysan soit 926 €/an.	926 €/an	347 € 579 € Plutôt 1h à 1h30 par semaine ont été consacrées par le paysan.	
	Motivation intellectuelle des exploitants Production de vidéos, accueil à la ferme, bibliographie technique, etc. 25j dédiés pour la capitalisation et le partage de références techniques par 1 paysan, soit 2 226 €/an.	2 226 €/an	0 € 2 226 €	
	Achat taille haie (ergonomie) Limiter les efforts physiques pour la taille des haies. Achat d'une taille haie électrique (600€) et d'une batterie (200€) sur 7 ans, soit 114 €/an.	114 €/an	0 € 114 €	
	Installation de bâches (ergonomie) Limite le temps de désherbage manuel. 1h de travail par 100m2 de bâche sur 1,5ha à bâcher donc 150h de travail par 1 paysan, soit 1 692 €/an.	1 692 €/an	0 € 1 692 €	
	Achat de bâches Limite le temps de désherbage manuel. Achat de 5k€ de bâches sur 7 ans, soit 714 €/an.	714 €/an	0 € 714 €	
	Construction et aménagement du nouveau bâtiment 100k€ de travaux d'aménagement amortis en 10ans, soit 10 000 €/an.	10 000 €/an	0 € 10 000 €	
	Achat de transpalette 200€ d'achat de transpalette + 2j de travail de soudure pour adapter l'outil en auto-construction, soit 378 €/an.	378 €/an	0 € 378 €	
	Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé) Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée) Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h	Budget prévisionnel 16 051 €	Budget réalisé 15 704 €	Écart annuel total 347 €

La dette (ou le capital social) à long terme de la Ferme de Cagnolle s'élève à **106 000€**. Certains coûts de préservation s'étalent sur plusieurs années (ex : amortissement nouveau bâtiment), c'est pourquoi la **dette annualisée est de 16 051€**. Avec un niveau de remboursement de 15 704 € en 2021, on peut ainsi considérer que **la Ferme de Cagnolle presque intégralement sa dette envers les travailleurs** cette année-là.

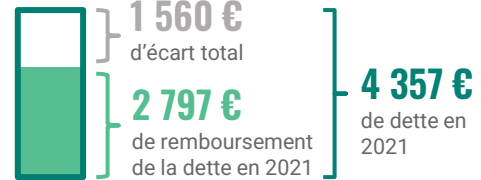
CAPITAL PATRIMONIAL



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE PATRIMONIALE EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Aucun indicateur d'état ou de moyen n'a pu être identifié dans nos recherches. Dans le cadre de notre méthodologie, nous n'avons pas consulté d'acteurs du territoire (élus, consommateurs, voisins, etc.). Le champ du capital patrimonial s'est donc étendu seulement aux regards des agriculteurs et de leurs actions mises en place. Avec la forte densité de SIE et la richesse en biodiversité recréée, on peut considérer que la Ferme de Cagnolle **préserve le patrimoine paysager**.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conservé le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
	Entretien du bâti ancien 7k€ annualisés sur 5 ans de matériel de rénovation et de prestation + 10j d'entretien par an par 1 paysan, soit 1 578 €/an.	1 578 €/an	Non réalisé en 2021 par manque de temps. La priorité pour l'agriculteur étant de sécuriser les nouvelles activités (production de semences, atelier de transformation)
	Aménagement paysagers (bandes florales, bocage, etc.) 2 jours/an d'entretien des massifs et de désherbage manuel par 1 paysan, soit 178 €/an.	178 €/an	
	Entretien des chemins 8,5k€ annualisés sur 10 ans de matériel investis (cailloux, pelle) de prestations + 10j d'entretien par an par 1 paysan, soit 891 €/an.	891 €/an	
	Aménagement des abords 10 j de débroussaillage à 4€/h et entretien des chemins (500€ de pierres) par 1 paysan, soit 1 711 €/an.	1 711 €/an	
	Entretien des haies <i>Habitat naturel, effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne, stockage carbone.</i> Tous les ans, 30j de taille avec tronçonneuse et taille-haie électrique à 2€/h avec 1 paysan, soit 2992 €/an.		Actions déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.
	Agroforesterie <i>Habitat naturel, effet brise-vent, lutte contre l'érosion éolienne, stockage carbone.</i> 10 jours de maintien (remplacement arbre, entretien, etc.) par an par 1 paysan soit 891 €/an.		Actions déjà comptabilisée dans le Capital Biodiversité.

Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé)

Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée)

Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h

Budget prévisionnel
4 357 €

Budget réalisé
2 797 €

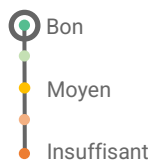
Écart annuel total
1 560 €

La dette (ou le capital patrimonial) à long terme de la Ferme de Cagnolle s'élève à **7 820€**. Certains coûts de préservation s'étalent sur plusieurs années (ex : amortissement nouveau bâtiment), c'est pourquoi la **dette annualisée est de 4 357€**. Avec un niveau de remboursement de 2 797€ en 2021, on peut ainsi considérer que **la Ferme de Cagnolle rembourse une partie de sa dette envers le patrimoine** cette année-là, et contribue donc fortement à sa préservation.

CAPITAL SOCIÉTAL



ÉTAT DE PRÉSERVATION DU CAPITAL



ÉTAT DE LA DETTE SOCIÉTALE EN 2021



INDICATEURS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL

Différents indicateurs pourraient être utilisés pour apprécier le capital sociétal comme :

- Le **nb de jours d'accueil de public à la ferme** ;
- Le **nb de jours d'investissement dans des groupes agricoles ou associatifs** ;
- Le **nb de jours dédiés à l'encadrement des apprenants (apprentis, stagiaires, compagnons, woofers, etc.)...**

Seulement pour ces indicateurs, il n'existe pas de seuil ou d'objectif de référence. Comme certains indicateurs du capital social (niveau de rémunération souhaité, nb de jours de congés souhaités), ce sont ici des **indicateurs subjectifs et propres aux besoins de chacun**. Nous regardons donc directement le niveau d'atteinte et de satisfaction par rapport aux besoins des agriculteurs.

Par ailleurs, le capital sociétal concerne les interactions avec toutes les personnes externes à la ferme sur le territoire. Dans une méthodologie plus approfondie et avec plus de temps à disposition, nous aurions dû créer un **questionnaire satisfaction** à destination des voisins, consommateurs, élus, etc. qui côtoient la Ferme de Cagnolle.

La Ferme de Cagnolle organise des évènements conviviaux, elle accueille des apprenants et du public, tout en proposant des produits de qualité (AB, variétés anciennes) en circuit court. Avec ces éléments, nous pouvons considérer que la Ferme de Cagnolle **préserve le capital sociétal**.

ACTIONS ET COÛTS DE PRÉSERVATION DU CAPITAL EN 2021

Cette partie compare "les actions prévisionnelles" (l'effort qui devrait être fourni pour régénérer/conserver le sol chaque année) avec les "actions réalisées" (ce que la ferme met en place effectivement).

Capitaux concernés	ACTIONS PRÉVISIONNELLES	ACTIONS RÉALISÉES	ÉCART
Engagements associatifs / groupes / collectifs <i>Lien social, engagement, partage d'expérience.</i> Participation à des groupes/engagement collectif (Bio, semences, maraîchage), environ 15 jours par an, soit 1 336 €/an.	1 336 €/an	 1 069 € 267 €	L'agriculteur n'a pu consacrer que 3 jours dans l'année.
Accueil et visites de groupes <i>Lien social, engagement, partage d'expérience.</i> Selon les besoins et envies de partage, 3 jours par an est fixé comme objectif, soit 267 €/an.	267 €/an	 0 € 267 €	
Motivation intellectuelle des exploitants <i>Production de vidéos, accueil à la ferme, bibliographie technique, etc.</i> 25j dédiés pour la capitalisation et le partage de références techniques par 1 paysan, soit 2 226 €/an.		<i>Actions déjà comptabilisée dans le Capital Social.</i>	
Coût MOe paysan = 89 €/j (SMIC chargé) Coût MOe stagiaire = 30 €/j (indemnités stage longue durée) Coût fonctionnement tracteur = 20 €/h	Budget prévisionnel 1 603 €	Budget réalisé 534 €	Écart annuel total 1 069 €

La dette (ou le capital sociétal) s'élève à **1 603€**. Avec un niveau de remboursement de 534€ en 2021, on peut ainsi considérer que **la Ferme de Cagnolle rembourse une partie de sa dette envers la société** cette année-là, et contribue à sa préservation.

L'écosystème CARE : Première version conçue par Jacques Richard et Alexandre Rambaud en 2015, cette méthode est aujourd'hui portée par une communauté en France (scientifiques, professionnels, ONG, etc.) et fédérée par la **Chaire de recherche « Comptabilité Ecologique »** (au niveau de la recherche) et le **CERCES** (au niveau des entreprises et des ONG).

- Chaire de Comptabilité Ecologique : <https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr/>
- CERCES, Cercle des Experts Comptables Environnementaux et Sociaux. « Méthodologie de CARE » : <https://www.cerces.org/methodologie-care> , <https://www.cerces.org/references-care>

- Richard J., « Comptabilité et développement durable », Economica, 2012.
- Richard J. et Rambaud A., « Révolution comptable, pour une entreprise écologique et sociale », Éditions de l'atelier, 2020.
- Time to CARE (projet étudiant de Montpellier SupAgro). « Expérimenter CARE-TDL dans l'agriculture », Avril 2022.
- Josephine Liu. « La comptabilité CARE TDL, nouveau paradigme pour préserver les écosystèmes naturels et le bien commun », 01/04/2021. <https://vimeo.com/531775305>
- Philippe Guichardaz. « La comptabilité CARE-TDL au service de l'agroécologie », 16/05/2022. Horizons Publics. <https://www.horizonpublics.fr/la-comptabilite-care-tdl-au-service-de-lagroecologie>

Références sur CARE au sein de Fermes d'Avenir

- Marion Garabé. « Massifier l'application de la comptabilité socio-environnementale dans les exploitations agricoles », Mémoire de Fin d'Etudes, Juillet 2022.
- AVISE, 2017. « Valoriser son impact avec la comptabilité multi-capitaux ».

Références sur IDEAv4

- Zahm F., Alonso Ugaglia A., Boureau H., Del'homme B., Barbier J.M., Gasselin P., Gafsi M., Girard S., Guichard L., Loyce C., Manneville V., Menet A., Redlingshofer B., 2019, Évaluer la durabilité des exploitations agricoles. La méthode IDEA v4, un cadre conceptuel mobilisant dimensions et propriétés de la durabilité, Cahiers Agricultures, 28, 5, <https://doi.org/10.1051/cagri/2019004>
- Zahm F., Barbier J.M., Cohen S., Boureau H., Girard S., Carayon D., Alonso Ugaglia A., Del'homme B., Gasselin P., Gafsi M., Guichard L., Loyce C., Manneville V., Redlingshofer B., 2019, IDEA4 : une méthode de diagnostic pour une évaluation clinique de la durabilité en agriculture, Revue AE&S, vol.9, n°2, pp. 39-51
- IDEA Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles : <https://methode-idea.org/>

Références sur les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

- Ministère de la Transition Ecologique. « Paiements pour Services Environnementaux ». <https://pse-environnement.developpement-durable.gouv.fr/>
- TRAME. « LabPSE, le laboratoire des PSE ». <https://trame.org/labspe/>

Merci à nos partenaires financiers pour avoir permis la création de cette fiche :

FONDS DE DOTATION
ROULLIER

